

## **RAPPORT D'ACTIVITÉ DU SECRÉTARIAT NATIONAL 2000-2001**

### **1. FONCTIONNEMENT FORMEL DU SYNDICAT :**

Le secrétariat national a été assuré par **Marie-Jeanne DALI**, **Monique EL QACEMI**, **Gilles HUSSON**, **Constantin KATÉRIS**, **Dominique LUQUET-DÖRFLINGER** (Vienne), **Alain SCHNEIDER** (Bratislava), secrétaires nationaux qui bénéficiaient de décharges de service partielles, **Philippe BLANZAT**, secrétaire général, déchargé de service.

L'activité du secrétariat national a été suivie, comme le prévoient les statuts de notre

syndicat, par les conseils syndicaux des : **28 octobre 2000**, **13 janvier 2001**, **31 mars 2001** et **30 juin 2001**. Les comptes-rendus en ont été publiés dans notre bulletin.

Après discussion en conseil syndical, le secrétariat a traité de la manière la plus équilibrée possible les problèmes personnels de nos collègues (services à l'adhérent) et les questions d'intérêt collectif (politique générale).

### **2. COMMUNICATION :**

**Sept bulletins « SGEN-C.F.D.T. Information Étranger » ont été édités.**

- **59-60** (octobre 2000, 14 pages),
- **61** (novembre-décembre 2000, 12 pages),
- **62** (janvier-février 2001, 8 pages),
- **63** "spécial élections" (avril 2001, 4 pages),
- **64** (juin 2001, 12 pages)
- **65** (juillet 2001, 4 pages - supplément élections A.E.F.E. et ordre du jour congrès)
- **65 A** (le présent supplément au numéro 65, 4 pages, rapport d'activité)

Ces bulletins ont été adressés individuellement à tous les adhérents, aux sympathisants et autres abonnés, au tarif « Presse ». Nous avons systématisé les envois vers chacun des syndicats départementaux du SGEN-C.F.D.T. et fait quelques envois « institutionnels » vers nos partenaires.

Le numéro 63 a été expédié à l'ensemble du corps électoral de l'A.E.F.E. (voir 6.2)

Le « Spécial PARTIR 2001 » a été réédité plusieurs fois au cours de l'année pour mettre

à jour son contenu au fur et à mesure que des informations nouvelles étaient connues (calendrier d'opérations de recrutement par exemple). Mis en ligne, sa diffusion sur papier a été effectuée à la demande.

#### **Internet :**

Au site institutionnel du SGEN-C.F.D.T. de l'Étranger, qui permet de transmettre rapidement l'information et au forum de discussion qui a permis des échanges intéressants entre tous les militants, sans intermédiaire, s'est ajoutée la mise en place d'un forum réservé aux adhérents du SGEN-C.F.D.T. de l'Étranger. C'est par son truchement qu'a pu être effectuée fin janvier la consultation sur la stratégie de notre syndicat sur le dossier A.E.F.E. Par cet intermédiaire également, a été proposée la communication de documents de travail concernant, entre autres, la situation des recrutés locaux des instituts et centres culturels et de l'A.E.F.E.

L'amélioration de la circulation de l'information facilite le travail des secrétaires nationaux en leur donnant une meilleure connaissance des situations locales et, par conséquent, des arguments immédiats face à l'administration.

### 3. PARTICIPATION AUX DIFFÉRENTES RÉUNIONS INSTITUTIONNELLES OU INTERSYNDICALES :

#### 3.1. A.E.F.E.

Deux évènements majeurs ont marqué cette année : la poursuite des négociations sur la modification du décret du 31 mai 1990 et la situation des personnels recrutés localement d'une part, les élections, d'autre part.

Pas moins de 13 réunions avec l'administration (dont 3 consacrées à la circulaire sur les recrutés locaux) plus 8 réunions intersyndicales ont eu lieu quant au premier.

Bien que n'étant pas réglementairement membres ni du **conseil d'administration**, ni du **comité technique paritaire**, nous avons participé en tant qu'expert invité par nos collègues au C.T.P. du 6 mars.

Les comptes-rendus de ces réunions ont été publiés dans les bulletins.

Le SGEN-C.F.D.T. de l'étranger a participé aux deux **commissions nationales des bourses** : 19 et 20 décembre 2000 puis 26 et 27 juin 2001.

Le compte-rendu de la première a été publié.

Le SGEN-C.F.D.T. de l'étranger a aussi participé aux **C.C.P.C.A.** de l'Agence pour l'enseignement français à l'étranger, là où il est représenté (avancement et recrutement des P.L.P., commission globale Second degré) ; là où il n'est pas représenté, le nécessaire a été fait afin d'obtenir les résultats et d'informer les candidats dans les plus brefs délais

Le syndicat a participé à la **commission-bilan du recrutement**, le 2 juillet 2001.

Enfin, le SGEN-C.F.D.T a participé à la réunion d'information des nouveaux expatriés à Nantes le 11 juillet 2001 au cours de laquelle il a présenté le syndicat.

#### 3.2. Ministère des Affaires Étrangères

Nous avons pris part aux **commissions consultatives paritaires ministérielles** qui se sont tenues cette année :

- ◆ 2 consacrées aux personnels d'encadrement et de direction, (*promotion et avancement*)
- ◆ 1 consacrée aux personnels administratifs et techniques de catégorie A et B (*recrutement d'agents comptables et adjoints*)

Le syndicat a participé à 3 réunions de **concertation et d'information** concernant les recrutements sur des postes :

- d'attachés de coopération pour le français -15 mars 2001
- d'assistants techniques dans les domaines éducatifs et linguistiques - 25 avril 2001

Tout en saluant le progrès que constituent ces réunions, le SGEN-C.F.D.T. de l'étranger continue à demander l'application complète de la réglementation sur les C.C.P.M. et un meilleur fonctionnement des modes de recrutement des agents de coopération culturelle et linguistique, dans une transparence véritable. Concernant le recrutement des assistants techniques du secteur éducatif et linguistique, nous notons avec satisfaction les efforts de l'administration pour assurer l'information des organisations syndicales.

Nous avons pris part aux 2 réunions du **C.T.P.M. n° 2 des Affaires étrangères**, compétent pour les questions relatives au réseau « culturel » le 27 février et le 27 juin 2001, dans le cadre de la délégation C.F.D.T.

*Les comptes-rendus ont été diffusés électroniquement.*

Le SGEN-CFDT a participé à 11 réunions organisées par le ministère concernant l'aménagement et la réduction du temps de travail, la préparation d'une circulaire sur le recrutement local, la préparation des réunions du Comité Technique Paritaire Ministériel.

#### 3.3. OUCFA (Office Universitaire et Culturel Français pour l'Algérie)

Le syndicat a participé aux 2 **conseils d'administration** de l'année, le 21/12 et le 28/05. *Comptes- rendus sur le site du SGEN étranger et dans le bulletin.*

### 3.4. TOM (Territoires d'Outre-Mer)

Pour mémoire : ce sont les commissaires paritaires fédéraux qui assistent aux commissions de recrutement, d'avancement et de promotion. Ces réunions sont préparées en collaboration avec le SGEN étranger. Annie Coérol, SGEN Polynésie nous communique le résultat des commissions territoriales pour la Polynésie.

Le SGEN-C.F.D.T. de l'Étranger a participé à une réunion intersyndicale sur la

protection sociale le 31/10 à laquelle participait la MGEN.

### 3.5. Autres

Le SGEN-CFDT de l'étranger a participé aux commissions de recrutement :

- Écoles européennes, le 3 mai 2001
- Établissements scolaires à la suite des forces armées françaises en Allemagne, le 6 avril 2001
- Andorre le 14 mai 2001

## 4. PARTICIPATION À DES MANIFESTATIONS AUTRES EN VUE D’AFFIRMER NOTRE PRÉSENCE :

### 4.1. A.D.F.E.

Le SGEN-C.F.D.T. de l'Étranger était présent à l'assemblée générale 2000 de l'ADFE. Philippe Blanzat a rencontré Renaud ANDRIEU, secrétaire général de l'ADFE, et Mona MURACCIOLI dans le cadre des concertations sur la réforme de l'A.E.F.E. le 21/11/00. De plus, sur le même sujet, le SGEN-C.F.D.T. a participé à la réunion proposée par l'ADFE qui a rassemblé associations de parents d'élèves et syndicats le 5/02/01.

### 4.2. Fédération des Associations de Parents d'Élèves de l'Étranger.

Le SGEN-C.F.D.T. de l'Étranger a participé à l'assemblée générale de la FAPEE qui s'est tenue le 30 juin. Seule organisation syndicale présente, nous avons une fois de plus démontré la spécificité de la relation du SGEN-C.F.D.T. avec les associations de parents d'élèves.

## 5. PARTICIPATION DU SYNDICAT À LA VIE DE LA FÉDÉRATION SGEN ET DE LA CONFÉDÉRATION :

### 5.1. Congrès fédéral

Philippe Blanzat (Secrétaire général), Françoise Fournié-Salien (Belgique), Yves Le Mignan (Maroc), Dominique Luquet-Dörflinger (secrétaire nationale en poste à Vienne) ont représenté notre syndicat au congrès fédéral de Libourne. Au cours de ce congrès, l'élection de Philippe Blanzat au conseil fédéral, structure politique fédérale, témoigne de la volonté de notre fédération de mieux intégrer la prise en compte des personnels hors de France et les problématiques de ce secteur.

### 5.2. Conseil fédéral

Philippe Blanzat a participé au conseil fédéral des 20, 21 et 22 juin.

### 5.3. Conseils syndicaux de la C.F.D.T. du M.A.E.

Le syndicat C.F.D.T. du Ministère des Affaires étrangères a invité le SGEN-C.F.D.T. de l'Étranger comme observateur à ses réunions de conseil syndical.

## 6. ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES

### 6.1. Centre International d'Études Pédagogiques

Comité Technique Paritaire : Le SGEN-C.F.D.T. de l'Étranger confirme les résultats obtenus lors du dernier scrutin en réunissant pratiquement autant de voix qu'en ont recueillies les deux autres organisations candidates. Il conserve donc ses 2 sièges contre 1 à l'UNSA et 1 à FO.

### 6.2. Agence pour l'Enseignement Français à l'Étranger.

Commissions consultatives paritaires:  
Si ces élections ont été marquées par une amélioration de notre représentativité globale (+ 4,9 %), si le SGEN-C.F.D.T. de l'Étranger sera maintenant présent dans trois commissions (PLP, ATOSS A/B, ATOSS C/D) au lieu d'une, ces résultats ne sont toutefois pas à la hauteur de nos ambitions. Les

résultats, en baisse, dans le 1<sup>er</sup> degré sont même préoccupants. Il apparaît clairement à l'examen des dépouillements que nos adhérents ne se sont pas tous mobilisés, à l'instar de nombreux électeurs puisque la participation au scrutin accuse une baisse d'environ 10 %.

Autre motif d'insatisfaction: l'échec de notre tentative de communication à destination de l'ensemble du corps électoral. En effet, malgré les assurances de nos prestataires de services, le numéro 63 spécial élections A.E.F.E. n'est pas arrivé dans les délais prévus. Le Conseil syndical et le Secrétariat national avaient pourtant consacré à cette opération beaucoup de moyens et de temps.

Une réflexion s'impose quant à la communication de nos positions tant au niveau de la teneur des messages qu'au niveau de leur diffusion.

## 7. INFORMATION ET DÉFENSE DES ADHÉRENTS :

Comme par le passé, le secrétariat national a consacré une grande partie de son énergie aux contacts individuels avec des adhérents ou des sympathisants. Les échanges de courrier avec nos différents correspondants sont en forte diminution pour le courrier traditionnel, stables par télécopie et en très forte progression pour la messagerie électronique par Internet. La permanence téléphonique reste très sollicitée.

La messagerie électronique permet une accélération des échanges mais il faut toutefois prendre en compte la nécessité de se documenter avant l'envoi des réponses ce qui explique quelquefois les délais. Trop de demandes sont difficiles à traiter faute d'informations suffisantes fournies par le demandeur.

Les ressources du site et les possibilités qu'offre le vade-mecum ne sont pas toujours pleinement exploitées par nos adhérents.

Le travail d'information concernait autant les adhérents du SGEN-C.F.D.T. de l'Étranger que les syndiqués (ou sympathisants) du SGEN-C.F.D.T. en France candidats à un départ à l'étranger ou dans les Territoires d'Outre-Mer : information préalable, suivi des dossiers de candidature, vérification de la bonne réception des dossiers et du barème et information des résultats des commissions de recrutement.

Le travail de suivi des carrières s'est fait en collaboration avec les commissaires paritaires des différentes branches – signalement de nos adhérents ou ex-adhérents et information à l'issue des commissions.